



PS TRAMELAN

Séance du conseil général

Tramelan, le 30.06.2025

Postulat : Pour une amélioration de la desserte en transports publics et une gestion du trafic autour de la piscine communale

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal,

La piscine communale de Tramelan est un équipement public important, particulièrement fréquenté durant la belle saison, notamment les week-ends et les mercredis. Cette forte affluence entraîne régulièrement des difficultés de stationnement, des embouteillages aux abords de la piscine ainsi que des problèmes de sécurité pour les piétons, en particulier les familles avec enfants.

Actuellement, les possibilités d'accès à la piscine en transports publics sont limitées, en particulier aux moments de forte fréquentation. Cette situation incite fortement au recours à la voiture individuelle, même pour les personnes qui disposeraient en principe d'alternatives, contribuant ainsi à l'engorgement du secteur.

Dans un objectif de **mobilité durable**, de **sécurisation des abords de la piscine** et de **réduction du trafic motorisé inutile**, nous demandons au Conseil municipal d'étudier les pistes suivantes :

1. **La mise en place ou le renforcement d'une desserte en transports publics vers la piscine**, notamment les **mercredis après-midi** et les **week-ends**, permettant aux habitants de Tramelan comme des environs de se rendre à la piscine **sans utiliser leur véhicule privé**, même s'ils en possèdent un.
2. **Une réflexion globale sur la gestion du trafic et du stationnement autour de la piscine**, incluant :
 - des mesures pour **désengorger les accès routiers** à la piscine,
 - une **sécurisation des cheminements piétons et cyclables**,

- la lutte contre les **stationnements sauvages ou inappropriés**,
- la mise en place de **zones de stationnement temporaires** ou de **dépose-minute régulées**.

Ces réflexions pourraient s'inscrire dans une vision plus large de la gestion de la mobilité locale, en lien avec les politiques cantonales de transport, les pratiques de loisirs et les besoins des familles.

Nous invitons donc le Conseil municipal à engager une **étude approfondie** et à proposer des **mesures concrètes** permettant d'améliorer l'accès à la piscine tout en garantissant la sécurité et la qualité de vie des riverains et des usagers.

Avec mes salutations respectueuses,

Jacques-Eric Favre et Jean-Philippe Joubert.

Signature